



Congé d'un Locataire âgée non protégée n prote

Par **Cocodoux**, le **21/01/2020** à **15:06**

Ma mère doit quitter son logement mais étant âgée mais avec des ressources dépassant le plafond imposé par la loi. Elle a 91 ans. Le changement d'environnement va être un gros traumatisme. Si elle ne reste dans son logement qu'est ce qu'elle risque ?

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!

Par **carolinedenambride**, le **24/01/2020** à **11:27**

Bonjour,

Elle risque une procédure d'expulsion.

Très cordialement

Me Caroline DENAMBRIDE

Avocate au Barreau de LYON